

Reprise des visites résidentielles préventives du Service de sécurité incendie

Rivière-du-Loup, le 24 avril 2023 – Le Service de sécurité incendie de la Ville de Rivière-du-Loup (SSIRDL) avise les citoyens qu'il amorcera ses visites résidentielles préventives dès le lundi 1er mai 2023. Après un arrêt forcé durant les trois dernières années en raison de la pandémie, les pompiers sillonneront les districts de la Plaine, de l'Estuaire et de la Rivière afin de réaliser plus de 800 visites.



Leur tournée s'effectuera du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 16 h et de 18 h 30 à 20 h, et le samedi, de 10 h à 16 h. Ces visites permettront de vérifier les systèmes de protection incendie des résidences, afin de prévenir un embrasement et d'éviter le pire si un incident devait tout de même arriver. Les citoyens devraient d'ailleurs mettre à jour leurs systèmes de protection incendie de façon régulière et non seulement à l'approche d'une visite du SSIRDL. Un bon entretien de ces outils accélérera l'inspection.

Voici les principaux éléments qui seront examinés par les pompiers lors de leur passage :

- Avertisseur de fumée fonctionnel à chaque étage ;
- Avertisseur de monoxyde de carbone en présence d'un garage annexé ou d'appareils de chauffage au bois, mazout ou propane ;
- Extincteurs portatifs en présence d'un appareil de chauffage au bois ou ses dérivés ;
- Ramonage adéquat des cheminées ;
- État des foyers extérieurs ;
- Panneaux électriques, etc.

Soulignons que le Service de sécurité incendie doit obligatoirement visiter chaque bâtiment. Si vous retrouvez un accroche-porte à votre résidence, il est important de rappeler sans faute pour fixer un rendez-vous pour l'inspection. Pour plus d'information, contactez le 418 862-5901 ou consultez le règlement municipal portant sur la prévention incendie sur notre site internet (VilleRDL.ca).

- 30 -

Source : Karine Plourde, conseillère
Service des communications | 418 867-6611